

UE / CANADA – Brevet Terminator autorisé

Par Christophe NOISETTE

Publié le 29/11/2005

Les associations membres de la campagne "[Interdire Terminator](#)" ont découvert qu'un brevet qui couvre toutes les PGM dont les semences ne germent pas, a été déposé et approuvé en Europe, le 5 octobre 2005 et au Canada, le 11 octobre 2005. Les associations craignent que l'industrie des biotechnologies ne fasse légaliser la technologie Terminator lors de la réunion de la Convention des Nations unies sur la Diversité Biologique, prévue en mars 2006. Les opposants réaffirment que la technologie Terminator, loin de permettre d'éviter la dissémination des transgènes dans l'environnement, risque de perturber considérablement le travail des agriculteurs qui vivent grâce à la sauvegarde de leur semence. Le brevet [n°EP775212B](#) a été délivré conjointement à Delta & Pine et au Ministère états-unien de l'Agriculture. Ce brevet a aussi été accepté en Australie, Brésil, Chine, Hong-Kong, Japon, Turquie et Afrique du Sud.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/ue-canada-brevet-terminator-autorise/